

DANS CE NUMÉRO :

CPPNI TRANSPORT DE FONDS ET VALEURS

Compte-rendu du 21/03/2022

À l'ordre du jour : **NAO**.

En préambule, Mr Daoust, *délégué général de la FEDESFI*, nous informe sur l'avancée des discussions au sujet des aides accordées



pour compenser les prix de l'énergie. **Résultat** : le gouvernement a tranché en écartant le secteur du transport de fonds et valeurs des aides allouées aux autres transporteurs.

Représentante de l'OTRE, Mme Girault, propose une hausse salariale paritaire commune. Plusieurs éléments ont été pris en compte pour aboutir au chiffre, notamment le rattrapage de certains coefficients SMPG qui sont, maintenant, sous le SMIC. Par ailleurs, il conviendra, par la suite, de réécrire certaines définitions d'activités qui ne correspondent plus aux réalités et travailler sur la GPEC.

Deux propositions ont été envisagées par la partie patronale :

- **Proposition n°1** : des écarts de hausses allant de **0.5% à 5.9%**. Nous considérons que cela ne correspond à aucune réalité inflationniste.
- **Proposition n°2** : augmentation de **+2%** des primes de risque. Nous indiquons qu'il est envisageable de revaloriser tous les coefficients à partir de **6.5%**, mais cela semble impossible pour la partie patronale.

Nous constatons que ces discussions sont en dessous de l'inflation, en faisant des propositions salariales qui ne reflètent pas la réalité. C'est pourquoi, les organisations syndicales annoncent qu'elles saisiront le Ministère du Transport par un courrier pour alerter les pouvoirs publics de cette situation.

Pour information, la prochaine CPPNI est prévue le **20 avril** prochain.

CPPNI TFV

Contacts :

Pascal QUIROGA
06.45.65.69.76

Fred REXAND
06.48.30.33.94

